Saint-Lys
cœur de bastide

CCAS
VILLE DE SAINT-LYS

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

05 62 14 73 60
ccas@saint-lys.fr
www.ville-saint-lys.fr





EDITO de la Vice-Présidente

Malgré un contexte contraint et après 2 années de crise sanitaire, 2023 aura permis de mener à bout toutes nos actions prévues, de maintenir un service de haut niveau, de concrétiser des projets importants tout en gardant une grande vigilance afin de protéger au mieux les publics les plus fragiles.

Ce rapport d'activité met en lumière l'étendue des actions et des missions du CCAS, fort de ses services, des partenaires institutionnels et associatifs qui assurent la prise en charge et l'accompagnement tant des jeunes que des plus âgés du territoire .

Arlette Grangé



L'équipe du CCAS

DIRECTION



Marie-Paule FAVEREAUX

ACCUEIL



Estévan PUERTO

INSERTION PROFESSIONNELLE



Yolenne PERETTONI

ADMINISTRATION



Françoise BLANC

LOGEMENT



Marie-Christine NORMAND

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



Lucile BROUSSE

AGENT POLYVALENT



Jérémy PIQUEMAL

JARDINS PARTAGES
DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
NAVETTE / PORTAGE DES REPAS



Gérald NICAISE

PORTAGE DES REPAS
ACTIONS SENIORS



Catie MAUPAS

LE CCAS DE SAINT-LYS

Le CCAS est un établissement public autonome dont l'existence est de droit dans les communes de plus de **1500 habitants.**

Le CCAS de Saint-Lys est adhérent de l'union nationale (UNCCAS) et départementale (UDCCAS) des CCAS.

Il a pour vocation de mettre en œuvre la politique sociale municipale sur le territoire de la commune.

Il est composé d'un Conseil d'Administration, organe délibérant, constitué de **17 membres, présidé de droit par le Maire.**

UNE PERSONNALITÉ DE DROIT PUBLIC

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

DES COMPETENCES SPECIFIQUES

DOTÉ D'UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE

Composé en nombre égal de membres du Conseil Municipal et de représentants d'associations dont obligatoirement: un représentant des associations familiales (sur proposition de l'UDAF), un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, un représentant des personnes en situation de handicap et d'un représentant d'associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion.
(Art.123-6 du CASF).

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES ELUS

Arlette GRANGE (Vice-Présidente)
Gilbert LABORDE
Denis PERY
Caroline FERRER
Simon SANCHEZ
Monique D'OLIVEIRA
Denis BUVAT
Nicole DEDEBAT

MEMBRES NOMMES

Nathalie FERRIER ROZET (SOS enfants)
Denise BAGNARA (Club des aînés)
Pierre GRAVOUIL (UDAF)
Jean-Louis RAME (Jardins partagés)
Gisèle SANCHEZ (ENVOL)
Jacqueline POL (ADMR)
Bernard MESSMER (MJC/CS)
Céline ROUMAT (AJH)

En 2023:

7 Conseils d'Administration - 28 délibérations

TEMPS FORTS 2023

Repas des aînés



Journée sécurité routière





Fête de l'eau

Semaine bleue





Séniors en vacances

Ateliers jardinage aux jardins partagés



Ateliers anti gaspi



Octobre rose



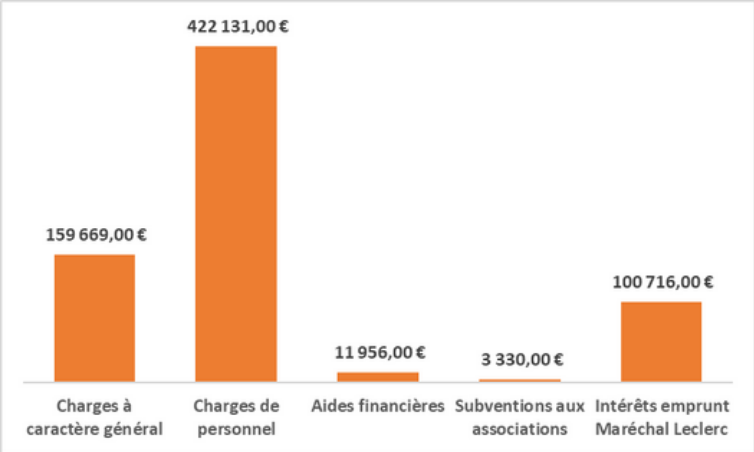


Noël des familles

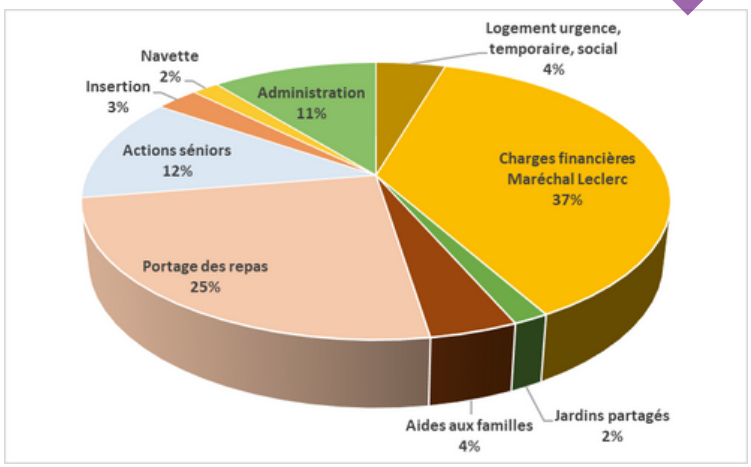
DONNES BUDGETAIRES

Les dépenses de fonctionnement

Répartition des principales dépenses

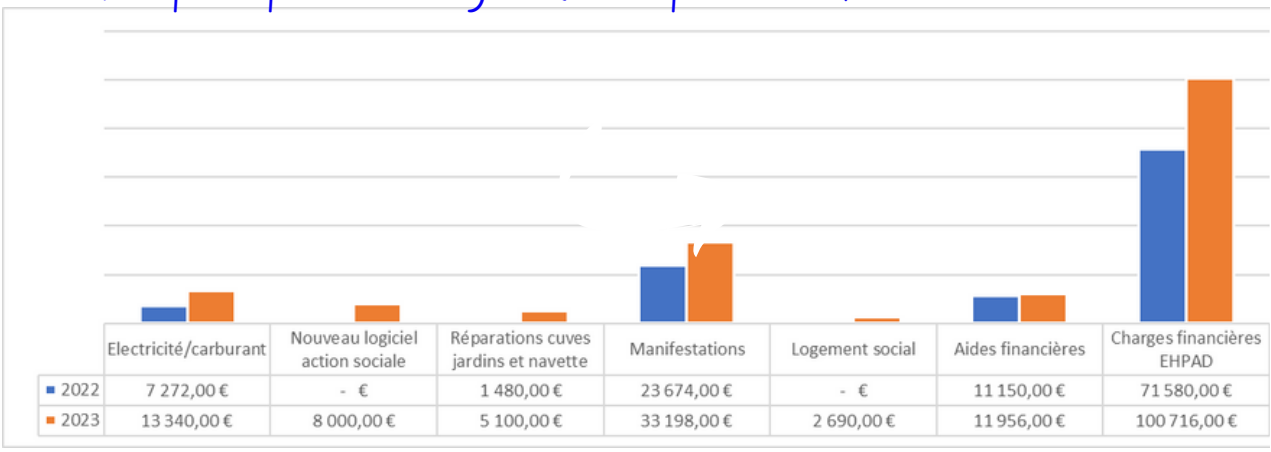


Répartition des principales dépenses par nature (hors charges de personnel)



En 2023, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 11.64% soit 87 475€.

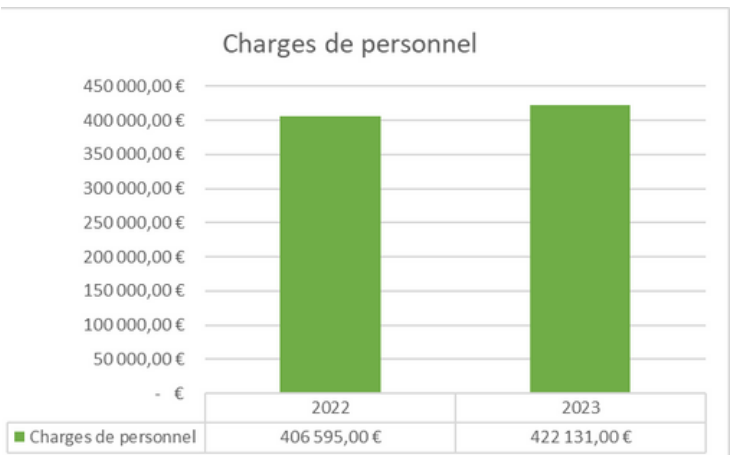
Evolution des principales charges (hors personnel)



	Electricité/carburant	Nouveau logiciel action sociale	Réparations cuves jardins et navette	Manifestations	Logement social	Aides financières	Charges financières EHPAD
2022	7 272,00 €	- €	1 480,00 €	23 674,00 €	- €	11 150,00 €	71 580,00 €
2023	13 340,00 €	8 000,00 €	5 100,00 €	33 198,00 €	2 690,00 €	11 956,00 €	100 716,00 €

Cela s'explique par une augmentation du coût de l'électricité et du carburant, la location + charges d'un logement social, l'installation de la nouvelle version du logiciel d'action sociale et formation des agents, les réparations des cuves des jardins partagés et de la navette communale, la reprise du repas des aînés et la mise en place de nouvelles manifestations (fête de l'eau et octobre rose). Les intérêts des emprunts de l'EHPAD Maréchal Leclerc, indexés sur le livret A ont augmenté de 40.70%.

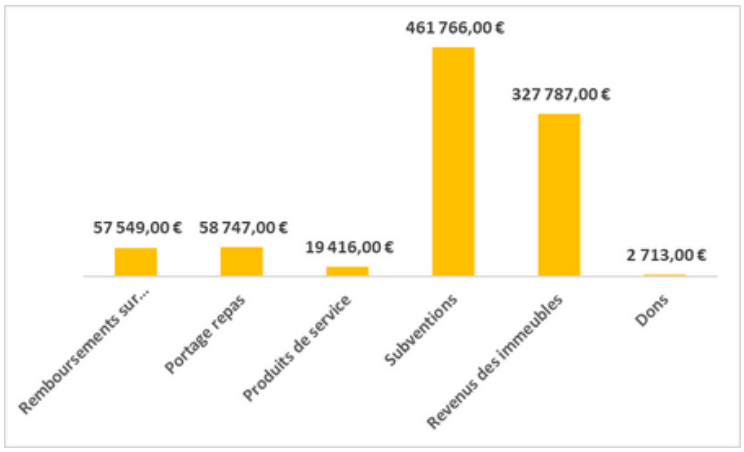
Evolution des charges de personnel



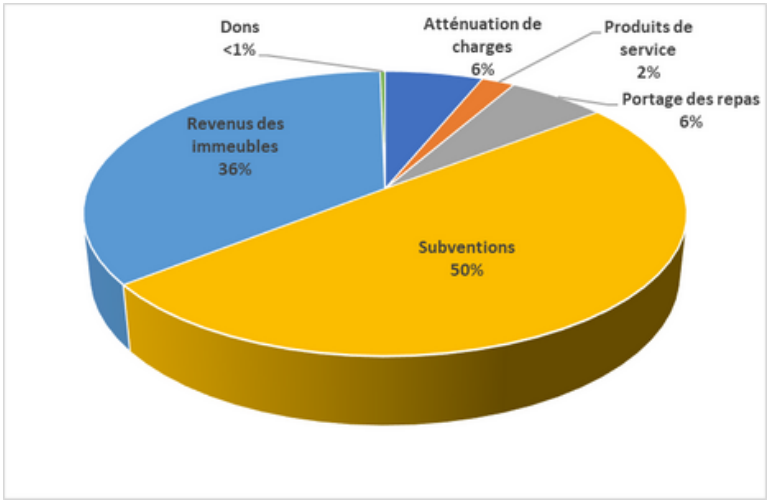
Les charges de personnel ont augmenté de 3.82% du fait de la revalorisation du point d'indice, la hausse du coût de l'assurance du personnel, de la NBI, du versement d'une prime inflation et des cotisations retraite.
On constate en revanche une baisse du coût de l'agent en contrat aidé (contrat de 24h au lieu de 30h) et du coût de la médecine du travail.

Les recettes de fonctionnement

Répartition des principales recettes

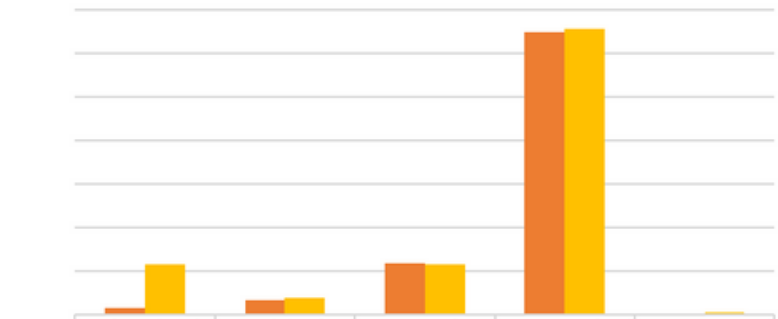


Répartition des principales recettes par nature



En 2023, les recettes de fonctionnement ont augmenté de 21.31%, soit 163 307€.

Evolution des principales recettes (hors subventions)

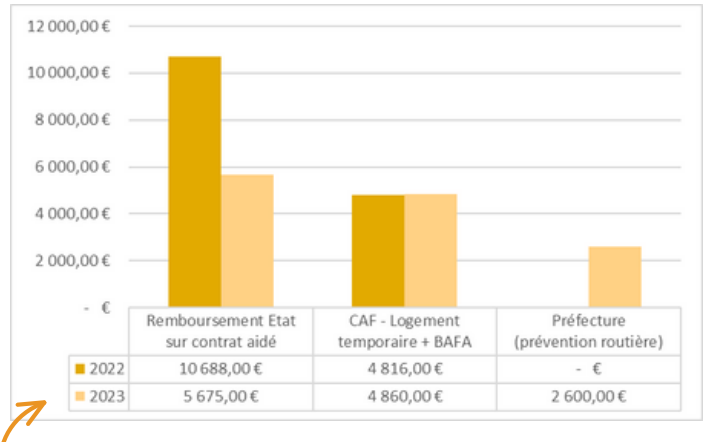


	Atténuation de charges	Produits de service	Portage des repas	Revenus des immeubles	Dons
2022	8 486,00 €	17 367,00 €	58 747,00 €	324 364,00 €	529,00 €
2023	57 549,00 €	19 416,00 €	57 510,00 €	327 788,00 €	2 813,00 €

L'augmentation des recettes s'explique en partie par le déblocage d'un remboursement conséquent de l'assurance du personnel, de l'augmentation de la participation aux manifestations en direction des aînés, de la hausse du prix du portage des repas, du règlement du loyer du logement social et de l'augmentation des dons à l'occasion d'octobre rose.

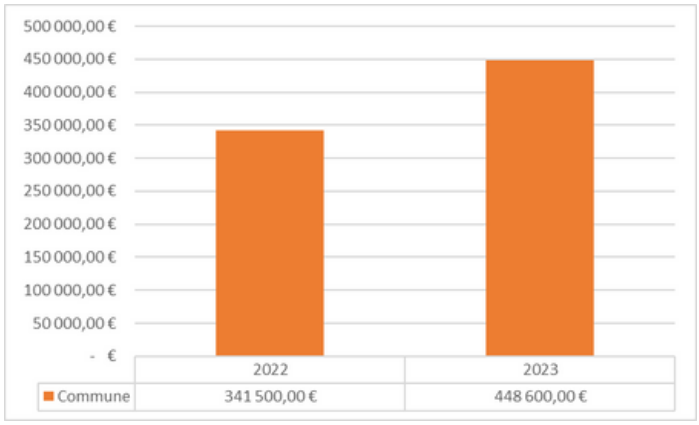
Evolution des subventions

Subventions hors commune



	Remboursement Etat sur contrat aidé	CAF - Logement temporaire + BAFA	Préfecture (prévention routière)
2022	10 688,00 €	4 816,00 €	- €
2023	5 675,00 €	4 860,00 €	2 600,00 €

Subvention d'équilibre de la commune



	2022	2023
Commune	341 500,00 €	448 600,00 €

En 2023, la baisse du remboursement de l'Etat sur contrat aidé s'explique par la baisse d'heures du CDD (24h au lieu de 30h). Les subventions de la CAF sont quasi inchangées. Versement d'une subvention par la Préfecture, suite au dépôt de dossier en réponse à l'appel à projet sur la prévention à la sécurité routière.
La subvention d'équilibre versée par la ville a augmenté pour pallier à l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

DYNAMIQUE JEUNESSE

Aide à l'autonomie et à l'entrée dans la vie active

- **Job communal dès 16 ans**



- ***Immersion dans le monde professionnel***
- ***Développement du sens de l'organisation***
- ***Esprit d'équipe, suivi de consignes***
- ***Accomplissement d'une mission***

Distribution du bulletin municipal

6 distributions
54 recrutements

- **4030** boîtes aux lettres
- **4** circuits de distribution
- **9** jeunes par distribution
- **20** jeunes inscrits



Le CCAS recrute les jeunes chargés de la distribution et établit les équipes par quartier.
Ils sont rémunérés par la mairie. En décembre, les jeunes ont également distribué le programme de la MJS/CS.

- **Formation à la fonction d'animateur**

Validation de 3 stages:

- Théorique **8 jours**
- Pratique (en structure d'accueil du Muretain Agglo) **15 jours**
- Approfondissement **6 jours**

En contrepartie d'un investissement dans la vie locale :
Participation aux Floralys

Financement du BAFA

- Maïlys R : 20 ans

L2 Sciences de l'Education et de la formation - Université Jean Jaurès

- Elisa M : 18 ans

Terminale Lycée Clémence Royer

- ***Obtention d'un diplôme permettant d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.***

Le CCAS bénéficie d'un tarif préférentiel de 695€/jeune et d'une subvention de la CAF de 400€/jeune
Le tarif public BAFA est en moyenne de 730€ avec un remboursement de la CAF après obtention du diplôme de 90€.

- **Aide à la mobilité**

Attribution de la bourse selon:

- La motivation
- Les ressources du foyer
- Le projet d'insertion

En contrepartie d'un investissement dans la vie locale :
1 jour aux Floralys et 1 jour à la journée de la sécurité routière.

Bourse au permis de conduire

- Gaëlle - 22 ans

Salariée hôtesse de caisse

- Salimatou – 25 ans

Salariée hôtesse de caisse – mère de 2 enfants





Aide financière de 500€ pour tout saint-lysien âgé de 18 à 25 ans qui a réussi son examen du code de la route.

Les 2 bourses prévues au budget ont été distribuées. On constate une progression dans les demandes suite à une communication relayée par les partenaires sociaux.
En 2024, suite à la réforme de l'âge du permis de conduire, la bourse peut être attribuée à un jeune dès 17 ans.

Sensibilisation et prévention aux risques routiers
Initiation à la citoyenneté

- **Action de prévention**

Action de sensibilisation à la sécurité routière et aux dangers des conduites à risque.





Journée de prévention routière

- **82 élèves de grande section maternelle écoles (Petit Prince et Tabarly):**
  Mobilité, comportement citoyen
- **166 élèves des écoles Florence Arthaud et Tabarly:**
  Apprentissage du vélo et éducation citoyenne
- **140 collégiens:**
  Prévention des comportements à risques, responsabilisation, connaissance et respect des règles de sécurité.













Action partenariale avec la gendarmerie, la Maison Départementale de la sécurité routière, le SDIS, la Police municipale, l'ECF Sacareau, l'association de prévention routière, l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers 31 et l'association Pilotes Police Gendarmerie.

Cette année, pour satisfaire les commerçants, la journée a été déplacée au lundi.
10 personnes (agents et bénévoles) ont été mobilisées pour encadrer et coordonner les ateliers.
Le CCAS a répondu à l'appel à projet de la Préfecture et a bénéficié d'une subvention de 2 600€.

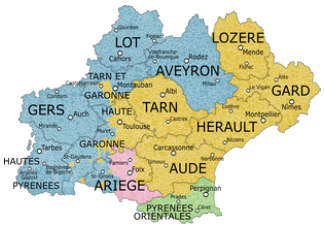
INSERTION PROFESSIONNELLE

Statistiques et indicateurs

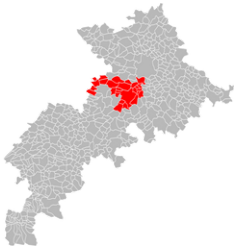
4ème trimestre 2023, le nombre de personnes inscrites à France Travail:

- En France: **5 129 600**
- En région Occitanie: **556 700**





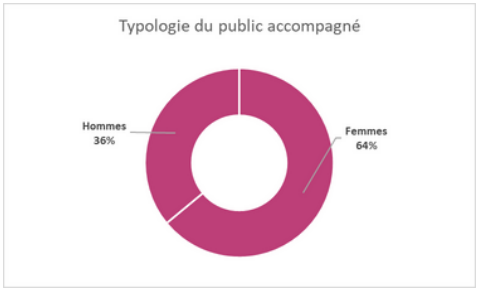
- En Haute-Garonne: **127 430**

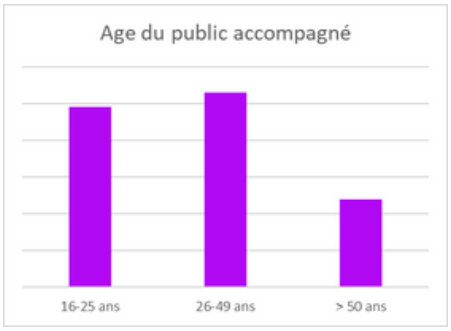


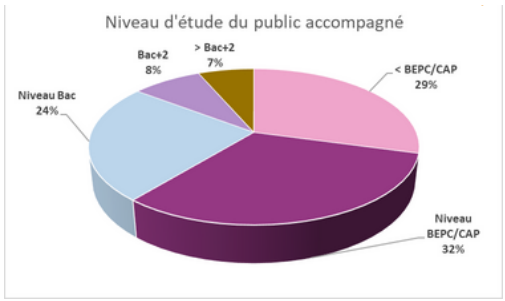
- Agglo Muretain: **9 618**



Accompagnement vers l'emploi







- **124 personnes reçues au CCAS**
- **312 rdv** (275 en 2022)

Accompagnement des entreprises

Mise à l'affichage des offres d'emploi
Mises en relation employeur/candidat

14 offres locales (22 en 2022) dont 72% dans le secteur santé, sanitaire et social ou vente/distribution

Les partenaires de l'emploi

MISSION LOCALE

Accompagnement des 16-25 ans vers l'emploi et à l'autonomie.

Permanence le : Lundi matin et mercredi toute la journée

134 jeunes accompagnés

ENTRAIDE PARTAGE TRAVAIL

Association intérmédiaire agréée par la Préfecture dont la mission est l'insertion par l'activité économique des demandeurs d'emploi

Permanence le vendredi après-midi

17 personnes dont 11 saint-lysiens

UCRM

Accompagnement personnalisé de bénéficiaires du RSA

Permanence le vendredi matin

51 personnes dont 46 saint-lysiens

Actions et mobilisation

DEFI EMPLOI 16/02/2023



1/2 journée destinée à accompagner le demandeur d'emploi à FONSORBES



Action pilotée par le Muretain Agglo et les services emploi de Saint-Lys et de Fonsorbes

- **260 visiteurs dont 37% de Saint-Lys - 60% de femmes**
- **300 offres d'emploi proposées hors armées**
- **200 CV déposés**
- **40 recrutements réalisés**

+ de 50% des visiteurs sont des demandeurs d'emploi de moins d'un an. Le commerce est le secteur d'activité le plus recherché .
Pour faire face à la baisse de public constatée, le pôle emploi a innové et a proposé la découverte des métiers en tension à l'aide de casques virtuels. Une visite de l'Intermarché de Fonsorbes et la découverte des métiers de la grande distribution ont également été proposées. Vif succès.

---

1 journée de recherche d'emploi solidaire MARKETHON 28/09/2023

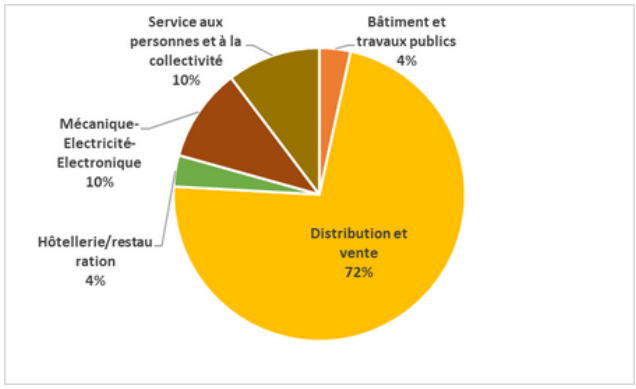


Action pilotée par le Muretain Agglo et les services emploi de Saint-Lys/Fonsorbes, Portet/Garonne et Muret

Au total:

- **63 entreprises visitées**
- **103 offres d'emploi**

Intentions d'emploi Saint-Lys/Fonsorbes



Collecte à Saint-Lys/Fonsorbes

- **Constitution de 3 équipes de 2 (5 femmes, 1 homme)**
- **19 entreprises visitées**
- **29 intentions d'emploi**

Les markéthoniens volontaires, répartis par équipe, parcourent sur la commune de St-Lys et Fonsorbes des zones de prospections à la recherche d'intentions d'emploi.
Une fois recueillies, ces intentions sont mutualisées entre tous les partenaires et proposées en priorité aux participants du Markethon pendant 15 jours.
Ensuite ces offres seront partagées avec le Pôle Emploi, la Mission Locale, le CAP Emploi et diffusées aux administrés de la commune.

Ateliers collectifs de coaching

Estime et confiance en soi

1 atelier
10 participants





Utiliser la métaphore de l'arbre pour :

- *Faire émerger compétences et ressources.*
- *Pour faire des liens et donner du sens à sa vie, à son parcours.*
- *Pour permettre aux personnes de se projeter dans l'avenir.*
- *L'arbre de vie permet de libérer l'expression avec les jeunes.*
- *Il permet également de prendre de la distance en regardant sa vie,*
- *De mieux se connaître et de mieux connaître ses interlocuteurs.*

Prendre le temps pour poser ses réussites et envisager son futur

2 ateliers
10 participants

Confiance en soi et identification de ses objectifs



- *Faire émerger ses réussites*
- *Identifier ce qui est important et quelles sont les histoires de votre vie, pour faire des liens et donner du sens à sa vie, à son parcours.*
- *Permettre aux personnes de se projeter dans l'avenir.*
- *Création de sa vision de vie idéale pour passer du présent à un futur inspirant.*

Faire un travail d'instrospection pour prendre conscience de ses forces et s'en servir pour construire son futur

Accompagnement individuel

Orientation positive

Un nouvel accompagnement est proposé par le service emploi du CCAS de Saint-Lys à destination des saint-lysiens : ***L'orientation positive***

Pour qui ? les collégiens, les lycéens, les étudiants et les adultes qui se posent des questions sur leur orientation, réorientation, reconversion professionnelle, à travers un accompagnement de type bilan ou coaching.

L'orientation positive se situe en amont de l'orientation scolaire et professionnelle classique (choix de formations et filières).

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

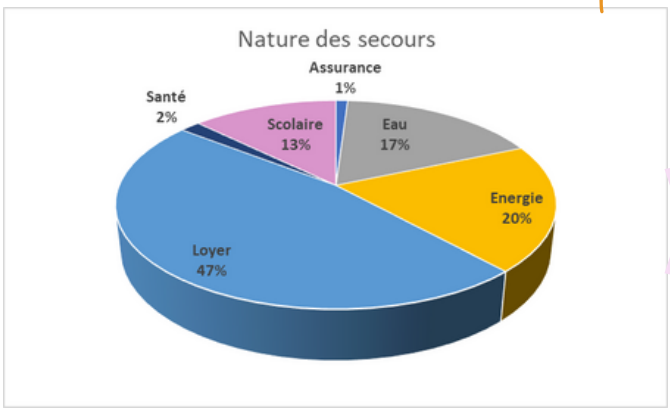
• Les aides financières

Les demandes d'aides financières ont fait l'objet de **79 RDV** en présentiel et d'un accompagnement de **66** personnes:

- **38 orientations et suivis pour des aides alimentaires**
- **4 accompagnements budgétaires**
- **10 accompagnements administratifs**

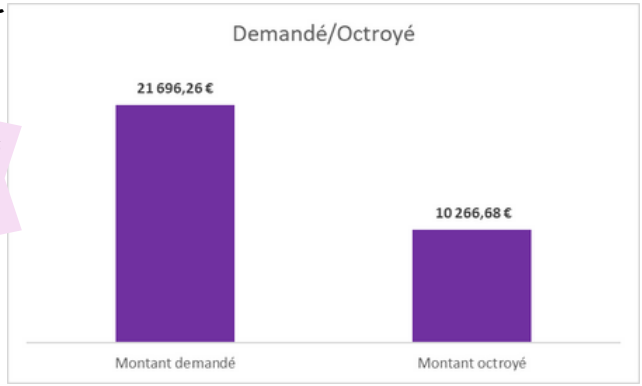
Les membres de le commission permanente se réunissent tous les 15 jours pour étudier les dossiers d'aide financière adressés par le CCAS, la MDS ou le CLAJ.

- **86 dossiers instruits au cours de 18 commissions**
- **59 dossiers présentés par le CCAS, 24 par la MDS et 3 par le CLAJ31**
- **27 dossiers refusés ou ajournés (incomplets ou ressources suffisantes)**



84% des secours attribués concernent une dette liée au logement

Secours accordé en 2023: 10 266.68€



- **Augmentation de 22% des demandes d'aides**
- **Augmentaion de 31% des secours octroyés**

• Les dettes locatives et énergétiques

Un partenariat étroit avec les bailleurs et fournisseurs d'énergie permet d'informer le CCAS dès le début de la dette. Les personnes signalées reçoivent alors une mise à disposition du travailleur social afin de convenir d'un RDV et de mettre en place un plan d'apurement évitant ainsi l'expulsion du logement ou la coupure d'électricité.

- *Le fournisseur d'énergie EDF a signalé **60** clients rencontrant des difficultés de paiement de leur facture d'énergie. **54** courriers pour les inviter à se faire connaître auprès du CCAS. **21** personnes ont bénéficié d'un suivi.*
- *Les bailleurs sociaux ont signalé **13** foyers en situation d'impayés (avant la procédure judiciaire). **8** RDV honorés.*
- *La Sous-Préfecture de Muret a signalé **20** foyers en situation d'expulsion logement. **7** RDV ont été honorés.*

• Le surendettement

=> Approche globale de la situation : orientation, ouverture de droits, aide alimentaire ou financière, contact avec les créanciers
=> Rééquilibrage du budget, négociation avec les créanciers et plan d'apurement si possibilité d'accord
=> Instruction d'un dossier de surendettement si nécessaire adressé à la Banque de France

- **12** suivis
- **21** RDV

• L'aide éducative budgétaire (aide à la gestion quotidienne du budget)

Accès aux droits, mensualisation des charges, renégociation de contrats, prévention du surendettement, accompagnement sur les dépenses quotidiennes, établissement d'un budget,...

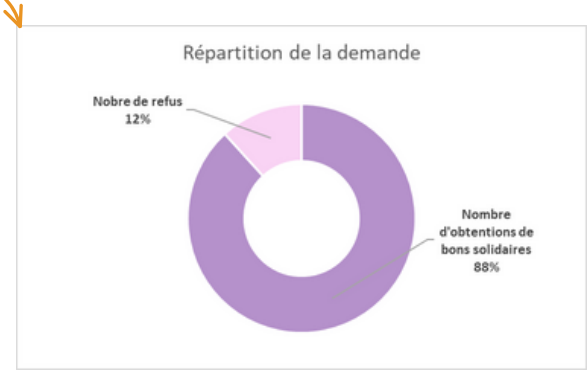
- **9 suivis**
- **17 RDV**



• Les bons solidaires

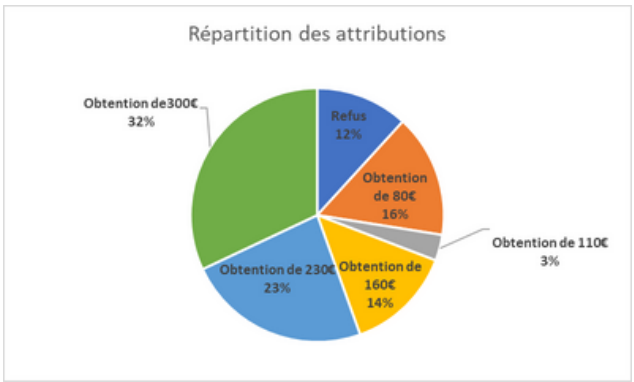
Depuis la crise sanitaire, le Conseil Départemental a mis en place un dispositif d'aide sous forme de chèques attribués (bon solidaires) sous conditions de ressources.
Depuis février 2022, le travailleur social du CCAS instruit les demandes.
Ces chèques sont valables sur l'alimentaire, les produits d'hygiène et la vêture.

- **189 RDV**
- **153 demandes**



Depuis 2022, les demandes de bons solidaires ont augmenté de 38.2%.

Attribution de bons solidaires pour 28 810€





Les bons solidaires sont d'un montant variable en fonction de la composition familiale et du revenu du foyer et peuvent être attribués 3 fois dans l'année.
Depuis juin 2022, le plafond de ressources est un reste à vivre de 8€ maximum /jour/personne.

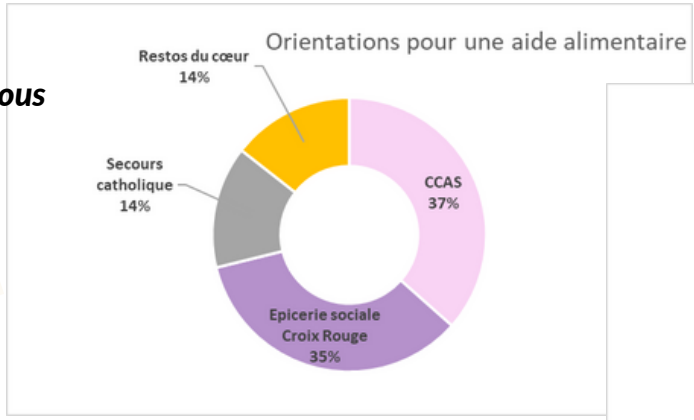
• L'aide alimentaire

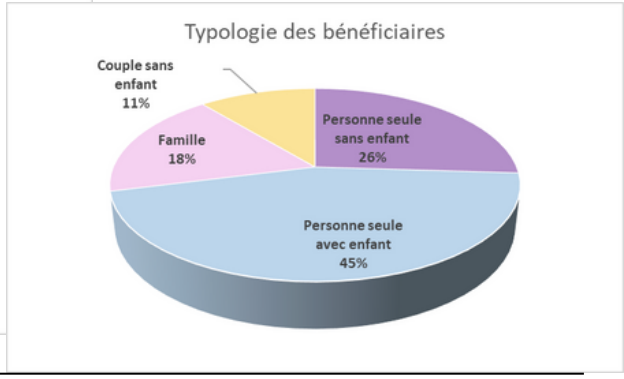


Octroyée sous forme de colis ou d'accès à l'épicerie sociale de la Croix-Rouge, c'est une aide ponctuelle destinée à pallier une difficulté financière ou à soulager un budget trop serré. Une aide alimentaire est également apportée par le Secours catholique de Saint-Lys et les restos du coeur de Fonsorbes..

- ***78 personnes***
- ***186 Rendez-vous***







Le CCAS distribue chaque semaine des colis alimentaires provenant de la plateforme LOGIDIS, d'Intermarché Saint-Lys, de 2 boulangeries saint-lysiennes et des jardins patagés. Cette année on constate une baisse du nombre de bénéficiaires (- 9 foyers) qui s'explique par le départ des familles hébergées à l'hôtel des Ondes.

- **12 950€ de marchandises données par Intermarché**
- **6 600 Kg de fruits et légumes collectés à Logidis**
- **1 146 colis distribués par le CCAS**
- **220 paniers de légumes issus de la parcelle solidaire des jardins partagés**

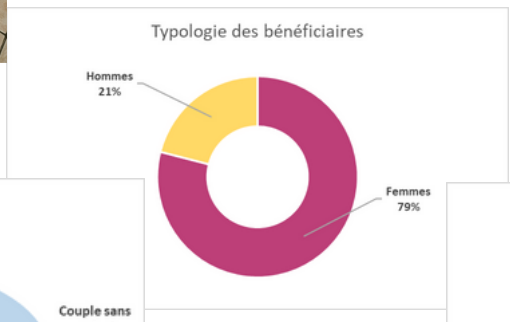


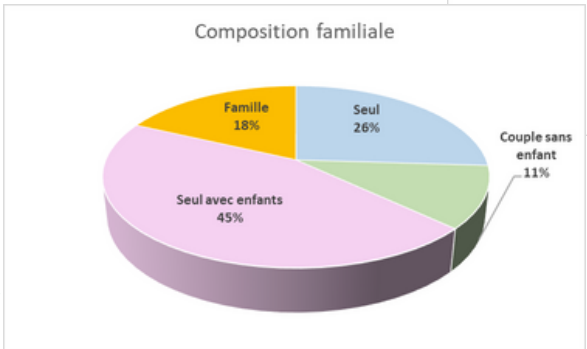






- **39 familles bénéficiaires**





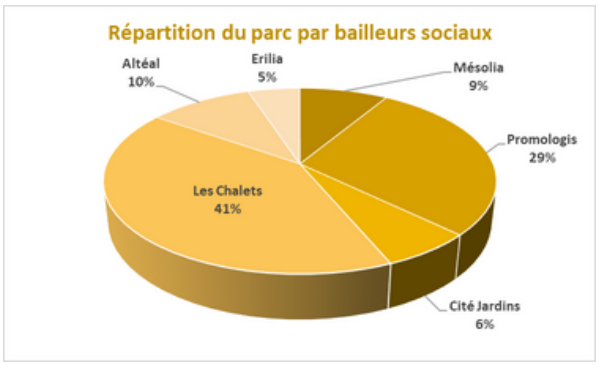


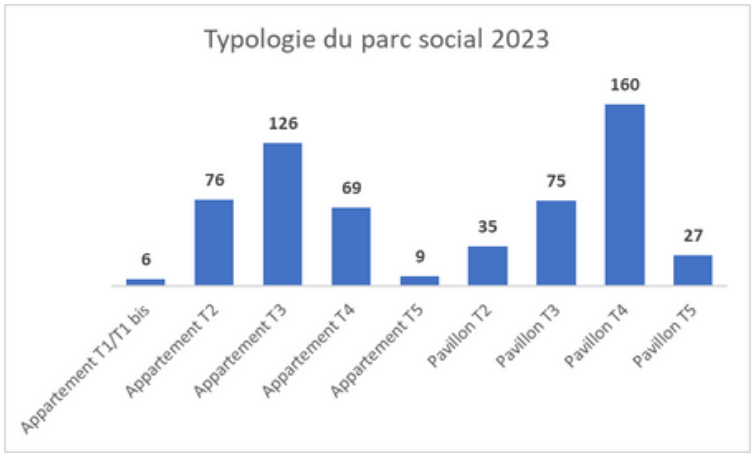
Nous constatons depuis 3 ans une augmentation du public composé de femmes isolées avec enfants.

LOGEMENT

• Le parc de logements sociaux

En 2023, le parc social est composé de 648 logements (557 en 2022)





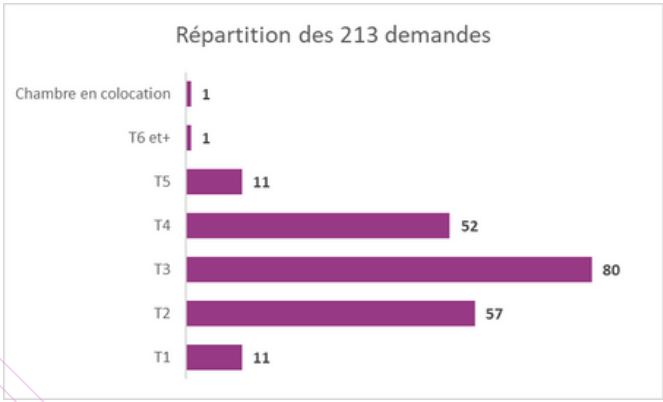
Le service logement

Depuis 2013, en adhérant à l'Association Territoires Logement et Analyses Sociales (ATLAS), gestionnaire de la demande locative sociale en Haute-Garonne, le CCAS est un service instructeur de toutes les demandes de logements du parc public pour le département:
=> Service de proximité pour les usagers
=> Gestion privilégiée des attributions des logements avec les bailleurs.

• La demande et l'attribution de logements

7277 demandes actives de logement où figure Saint-Lys en choix de résidence (6424 en 2022).

Les demandeurs doivent prioriser leur choix de lieu de résidence à la constitution du dossier:
*En 2023, Saint-Lys figure en **choix 1 pour 213 demandes**, en choix 2 pour 91 demandes et en choix 3 pour 91 demandes.*

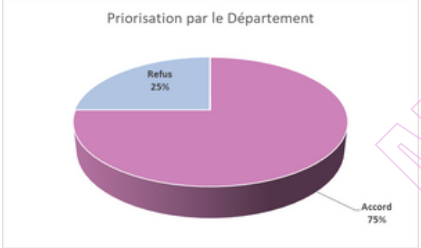


82 attributions dont 28 à des familles saint-lysiennes

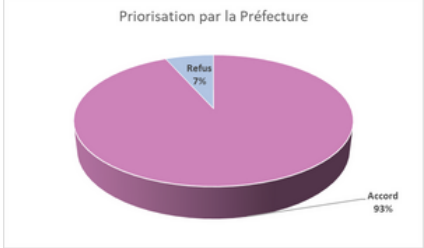
• La priorisation

Identification des ménages prioritaires par le Département ou la Préfecture.=> labellisation pour priorisation de la demande via le PDALHPD.

Grâce à un circuit plus court entre le service logement et la CESF : accélération de la procédure pour faire face à la multiplication des situations complexes et précaires en matière de logement.



- ***27 demandes***
- ***22 accords***
- ***7 refus***



NOUVEAU

• Le logement temporaire à L'Escalys



Logement destiné à accueillir une famille de 6 personnes pour 6 mois maximum.
L'hébergement est conditionné par un accompagnement social du CCAS.
Ce logement est loué **4 200€/an** par le CCAS à la mairie. Le CCAS règle les charges d'eau et d'électricité.
La famille hébergée verse 10% de ses ressources au titre d'une participation aux frais d'hébergement..
Le CCAS perçoit une allocation de la CAF de **3 960€/ an**.

- **10 demandes d'hébergement reçues**
- **3 familles ont été hébergées de janvier à décembre 2023**

Les familles hébergées en 2023 sont exclusivement des femmes isolées avec enfants ayant subi des violences conjugales ou vivant une séparation difficile.
La durée du séjour est inférieure à 6 mois et toutes ont été relogées dans le parc social.

• Le logement d'urgence au Presbytère

Logement destiné à héberger 2 personnes maximum pour 2 nuitées, sauf dérogation en fonction de la situation.. Hébergement gratuit.

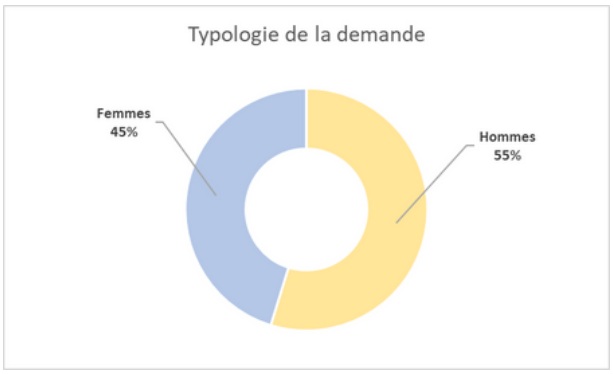


- **10 nuitées accordées**

Très peu demandé en 2023.

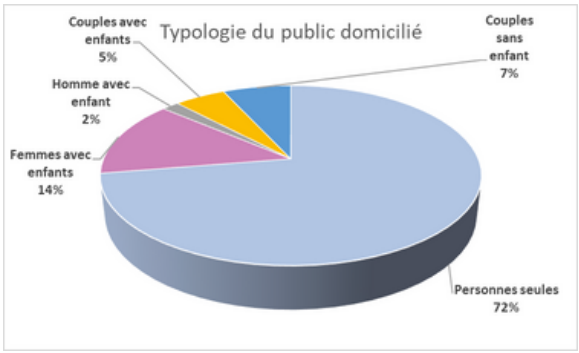
• La domiciliation

Le CCAS a **obligation de domicilier** toute personne sans domicile stable ayant un lien avec la commune (Article L.264-1 du Code de l'Action Sociale des Familles). Elle permet au bénéficiaire d'avoir une adresse (celle du CCAS) pour recevoir son courrier et d'avoir un justificatif de domicile.
Elle est accordée pour 1 an renouvelable. Elle cesse dès lors que la personne a trouvé un logement, a quitté la commune ou ne s'est pas manifestée pendant plus de 3 mois.



- **49 demandes de domiciliations au CCAS au 31/12/2023**
- **4 radiations dans l'année**
- **850 courriers reçus et 785 distribués**

Motifs radiation:
- *2 relogements dans le parc social*
- *2 pour non passage depuis plus de 3 mois*



ACTIONS FAMILLES

• Les ateliers anti gaspi : Cuisine'Educ

Afin de ne rien jeter, lorsque des produits frais collectés à Logidis n'ont pas tous été distribués, un atelier anti gaspi est mis en place dès le lendemain.

Marie BESSE, jeune saint-lysienne, diététicienne diplômée a animé bénévolement ces ateliers « cuisiner à petit prix et sans gaspi » à l'Escalys.











Des repas simples et équilibrés confectionnés par les participants. Chaque produit et recette font l'objet de conseils nutritionnels et d'informations sur l'équilibre alimentaire. Rien ne se jette, tout se cuisine.

• Le Noël des familles

en partenariat avec le secours catholique et l'association Jeanphilesperles

- **28 familles**
- **35 adultes et 56 enfants**





Initiation aux arts du cirque





Ateliers création de bijoux



Atelier maquillage



Préparation du goûter









Présence du Père Noël

Après-midi ludique et créatif pour les familles et les aînés isolés

préservation de l'environnement

- **La fête de l'eau**

Fête familiale d'une journée dédiée à l'eau et aux enjeux de sa préservation le 23/09/23 aux Jardins Partagés



- ***Commerces ambulants***
- ***Ferme et ruche pédagogiques***
- ***Escape game***
- ***Ateliers pédagogiques***

En partenariat avec le CD31 et l'association Partageons les jardins

Restauration assurée par le comité des fêtes








prévention santé

- **Octobre rose**

MOBILISATION SANS PRECEDENT

La ville de Saint-Lys s'est mobilisée pour soutenir la lutte contre le cancer du sein durant tout le mois d'octobre.

- Collecte de fonds chez les commerçants partenaires et les services publics de la ville
- Lors du forum des associations, des parapluies roses ont été proposés au public à 10€ afin d'être dédicacés puis accrochés sous la Halle et à L'Escalys.

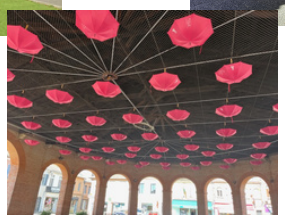


Journée du 28/102023:

- *Marche solidaire dans Saint-Lys*
- *Conférence animée par le Docteur Bichara, à L'Escalys*
- *Animations et ateliers de prévention et de sensibilisation*
- *Vente de créations au profit de la Ligue,*
- *Ateliers de bien-être proposés par des associations saint-lysiennes.*





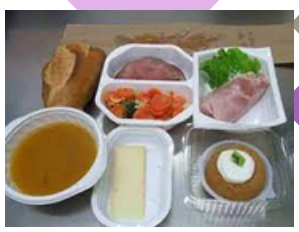



Don de 2430€ à la ligue contre le cancer

Restauration assurée par le comité des fêtes

ACTIONS SENIORS

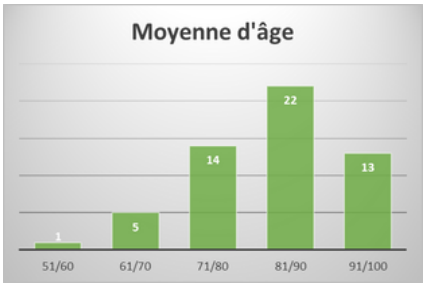
• Le portage des repas

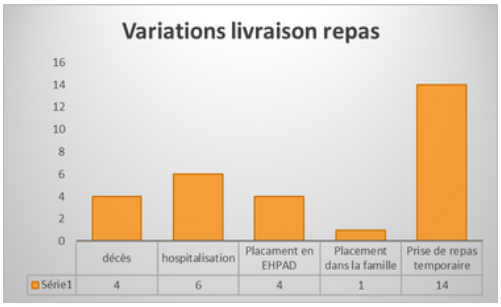


Livraison quotidienne du lundi au vendredi

Le portage des repas est une mission déterminante dans la surveillance de la personne âgée en perte d'autonomie, souvent isolée.
En plus de la livraison des repas, ma mission est également d'assurer une veille sociale et de relayer les informations préoccupantes auprès de la famille ou des personnes compétentes (chutes fréquentes, troubles cognitifs, difficultés dans l'exécution des tâches quotidiennes) pour envisager une mise sous protection, une ouverture de droits, un signalement et assurer la coordination avec les services infirmiers, d'aide à domicile,...)

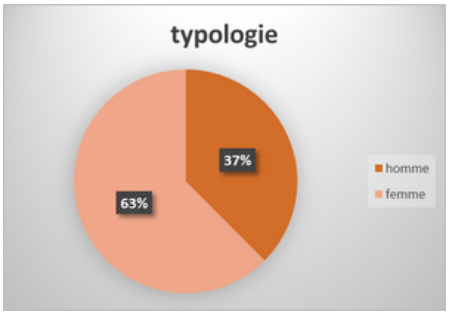
- **51 foyers dont 5 couples**
- **8 244 repas livrés (7 629 en 2022) soit une augmentation de 8.2%**





Les livraisons varient en fonction de la situation des bénéficiaires.
Le nombre de repas livrés au mois de septembre a été le plus élevé (767 repas).

21 hommes et 35 femmes ont bénéficié du portage en 2023.



Changement de prestataire au 2 janvier 2024: plus de choix de menus, produits locaux et circuits courts.

• Plan canicule 2023



Niveau 1: Veille saisonnière
Niveau 2: Avertisseur de chaleur
Niveau 3: Alerte canicule (vigilance orange)
Niveau 4: Mobilisation maximale (alerte rouge)

Alerte orange du 14/08/2023

- **91 personnes inscrites sur le registre d'alerte**
- **200 appels téléphoniques**
- **Interventions de la PM en cas de non réponse des personnes appelées**
- **1 intervention du CCAS au domicile d'une personne âgée handicapée**
- **Distribution de 4 ventilateurs**
- **Astreinte des agents du CCAS (week-end et semaine)**
- **Cellule de crise à la mairie, participation au Plan Communal de Sauvegarde**
- **Activation du réseau de bénévoles pour une aide aux courses**

préservation du lien social

• Le repas des aînés du 26/01/2023



265 participants dont 53 résidents des EHPAD et de la MAS Concorde.



Après-midi dansant animé par l'orchestre "Les Toulousains"



Les élèves de Arthaud de CM1 (3 classes + 2 classes occitan) sont venus chanter devant les aînés

• Opération séniors en vacances du 3 au 10/06/2023

Le partenariat avec l'ANCV permet aux personnes âgées de partir en vacances et de bénéficier pour certains d'une prise en charge d'une partie du coût du voyage par l'ANCV.

Tarif plein: 442€
44% des participants ont bénéficié d'une aide ANCV (versée sous conditions de ressources): ils n'ont eu à régler que 269€.



Au coeur du Cantal



- **34** participants



- *Hébergement en pension complète à l'hôtel **7 nuits/8 jours***
- *Visites guidées et excursions chaque jour*
- *Animations chaque soir*

• Une journée à Minerve le 14/09/2023









- *Visite du village*
- *Croisière sur le canal du midi*
- *Repas à l'Auberge de la Sélette*

- **100** participants

- **La semaine bleue du 2 au 8/10/2023**



inclusion
mieux vivre ensemble

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.



Actions éducatives et intergénérationnelles

Diffusion d'un film auprès des élèves de Florence Arthaud

"Ma planète : Total Respect !"
DVD qui incite les jeunes générations à adopter au quotidien des gestes éco-citoyens dans différents domaines, tels que les déchets, le tri sélectif, l'énergie, le transport, le bruit et l'eau.









Jardinage et goûter aux jardins partagés





Loto organisé par le club Ayguebelle des aînés de Saint-Lys





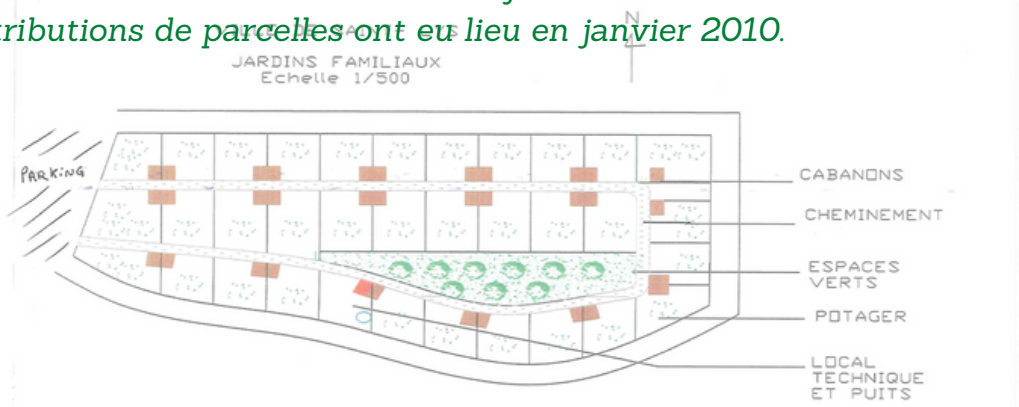


Après-midi jeux avec les enfants de l'ALAE de TABARLY à l'EHPAD Maréchal Leclerc

LES JARDINS PARTAGES



Par une volonté commune d'élus et de saint-lysiens, la mairie a décidé en 2009 de créer 33 parcelles sur le site de la coulée verte, destinées à la création de jardins familiaux. Les 1ères attributions de parcelles ont eu lieu en janvier 2010.



Les jardins partagés jouent un rôle éducatif primordial. Il fournissent un cadre épanouissant pour découvrir, écouter, échanger, expérimenter.
Chacun peut découvrir et mettre en pratique des techniques et des comportements respectueux de l'environnement.
Le jardinier apprend à devenir acteur de son environnement, à le préserver, à améliorer sa qualité et dans le même temps à gérer un espace avec d'autres: c'est l'apprentissage de l'écocitoyenneté.
Ce sont des espaces propices à la découverte de la nature, à l'initiation à la protection de l'environnement, en particulier en réservant des temps pour les écoles.

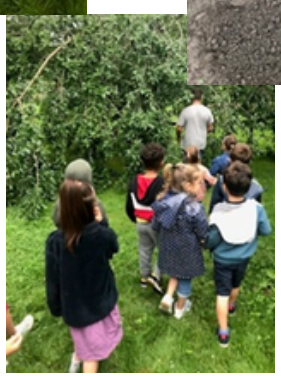
- ***31,5 parcelles, dont 6 divisées en 2 lots***
- ***1 parcelle solidaire, dont la production est destinée à la confection de colis alimentaires***
- ***1 parcelle pédagogique destinée à l'apprentissage des semis, rempotage et plantation, visites scolaires***
- ***1 parcelle rehaussée pour les usagers à mobilité réduite***

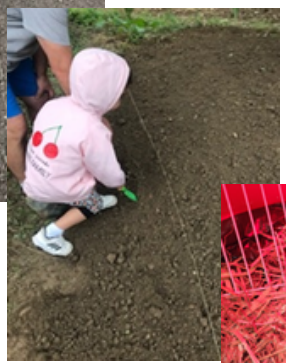
















Ateliers de jardinage et d'initiation à l'éco citoyenneté

LE PARTENARIAT

• LE SERVICE PUBLIC

Optimisation et amélioration de la qualité du service rendu aux saint-lysiens

A l'initiative du CCAS, les accueils des différents services publics de Saint-Lys se réunissent 1 fois par trimestre pour échanger sur leurs pratiques et mettre en commun leurs informations
Objectif: meilleure prise en compte et traitement de la demande de l'usager.

Réflexion sur les pistes d'amélioration et sur l'élaboration d'outils permettant de faciliter le partenariat et la coordination entre les différents agents d'accueil.

Services présents: Maison Départementale de Proximité, Maison France Service, MJC/CS, Mairie, Médiathèque, Police Municpale, MJC/CS et CCAS).

• LA POLICE MUNICIPALE ET LA GENDARMERIE

Réunions de coordination des services pour traiter des situations de logement indigne, de nuisances sonores et problèmes de voisinage, d'insalubrité, d'agressivité, ...

• LA MDS DE FROUZINS (Service social de secteur du Conseil Départemental)

Travail au quotidien avec les assistantes sociales pour l'accompagnement des familles, le logement, le service infirmier, la gérontologie.

• LES ASSOCIATIONS CARITATIVES LOCALES (SOS enfants, Secours catholique, Croix-Rouge, Restos du coeur, Récupalys)

Orientation des familles en difficulté pour une aide alimentaire, financière ou vestimentaire.
Réunions "Cari'déj" régulières autour d'un petit déjeuner pour une meilleure coordination des actions et échange de pratiques.

• LA MJC/CS

Collaboration sur des projets d'animation

• LE RESEAU DE BENEVOLES

Participation active des bénévoles à toutes les manifestations organisées par le CCAS.
Visite au domicile des personnes vulnérables.
Aide aux courses.

